

Date de convocation : 22/01/2025	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-sept janvier deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (4).

Absente : Colette MORIN (1).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Convention de partenariat avec la Mutuelle MILTIS pour l'offre de mutuelle régionale.

DCM 20250127-2

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la mutuelle MILTIS, dans le cadre de la mise en place d'une mutuelle santé pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sollicite la signature d'une convention permettant la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation d'une réunion publique ainsi que des permanences.

Après avoir pris connaissance de l'exposé de Monsieur Le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec la mutuelle MILTIS.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

AR Prefecture

043-214300873-20250127-DCM20250127-2
Reçu le 17/02/2025



Le Maire,
Pierre DURIEUX



Le Secrétaire de séance,
Cédric BROUSSARD

AR Prefecture

043-214300873-20250127-DCM20250127_2-DE
Reçu le 17/02/2025